

ESTIMATION IMMOBILIERE

Habitation un logement

Commune : **Cologny**
Adresse : **Chemin Byron 3C**
Parcelle n° : **1354**
Propriétaire : **SHAWESH Mohamed**
Date rapport : **23 mai 2022**

Ce rapport comporte 7 pages, 3 plans schématiques des 3 niveaux et les extraits du registre foncier de Cologny / 1354, 2163, 2183, 1355



Chemin Byron 3C

Description de l'immeuble

Description générale Le bien immobilier est situé sur la commune de Cologny, à 3 km au nord-est du centre de la ville de Genève.
Transports publics (lignes G et E, arrêt Montalègre) pour Genève disponibles à 200 mètres. Bonne qualité de la desserte.
La parcelle, d'une surface de 243 m², est située en zone 5 (villa).
Il dépend de cette parcelle les bien-fonds suivants sur la commune de Cologny: 2163, d'une surface de 1'481 m², et 2183, d'une surface de 502 m².
Il dépend de la parcelle 2163 la parcelle 1355 (chemin privé), d'une surface de 81 m² sur 1/3 et de la parcelle 2183 la même parcelle sur 1/9, soit 4/9, soit 36 m².
La surface totale des 3 parcelles et de celle en dépendance pour 4/9 est de 2'262 m².
Le bien immobilier analysé comprend une habitation sans sous-sol d'une surface au sol de 243 m², sur l'entier de la parcelle 1354, composé d'un bâtiment d'origine, d'une surface au sol d'environ 115 m² avec 3 niveaux habitables, et un agrandissement habitable, d'une surface brute d'environ 40 m² au rez et de 54 m² à l'étage 1, ainsi qu'une partie non habitable d'une surface au sol d'environ 75 m² au niveau du rez.
L'année de construction du bâtiment n'est pas déterminée par le SITG (Système d'information du territoire à Genève) mais elle date probablement du début du 20e siècle avec un agrandissement non daté.

Typologie

La villa comprend les pièces suivantes:
Remarque: 2 appartements ont été aménagés. Le 1er au rez et étage 1, le 2e avec séjour à l'étage 1 et solde des pièces à l'étage 2.

Rez-de-chaussée

Hall-entrée avec escalier pour les étages
Wc-lavabo
Réduit
Salle à manger
Dégagement
Séjour
Cuisine
Chaufferie
Citerne
Buanderie
Garage

Etage 1

Dégagement
4 chambres
Salle de bains
Wc
Séjour avec cuisine et wc séparé

Etage 2

Dégagement
4 chambres
Salle de bains

Aménagements extérieurs

Jardin aménagé sommairement, circulation et cour en gravier au rez.
Petite terrasse et accès en dalles de béton lavé à l'étage 1.
Portail automatique hors service. Parcelle partiellement clôturée.
Entretien minimum.

Chemin Byron 3C

Aménagement

Immeuble

Zone de construction:	5
Surface parcelle (m2):	243
Règlements spéciaux:	/
Mesure de protection:	Loi sur la protection générale des rives du lac.
Bâtiment (hab. un logement) n°:	B154
surface bâtiment au sol (m2):	243
Autre bâtiment n°:	/
Immeubles dépendants:	
Parcelle n°:	2163
surface (m2):	1 481
part:	1/1
bâtiment(s):	/
Parcelle n°:	2183
surface (m2):	502
part:	1/1
bâtiment(s):	/
Parcelle n°:	1355
surface (m2):	81
part (parcelle 2163):	1/3
surface dépendante (m2):	27
bâtiment(s):	/
part (parcelle 2183):	1/9
surface dépendante (m2):	9
bâtiment(s):	/
Surface parcelles + dépend. (m2):	2 262
Jardin (m2):	1 983
Accès chemin privé (m2):	36
Terrain, orientation, vue:	En pente descendante nord-ouest, orientation nord-ouest. Vue sur le lac partiellement limitée par l'arborisation.

Nuisances, pollution

Degré de sensibilité au bruit OBP:	II
Autres nuisances:	Modérées en provenance du trafic routier du quai de Coligny (50 m.).
Contamination, pollution:	Néant selon données du Système d'Information du Territoire Genevois (SITG).

Extraits du Registre foncier

Servitudes principales en charge:	Servitude de distance et vue droite en faveur de Coligny/251 sur une profondeur d'environ 1.5 m. au droit de la façade nord-est du bâtiment. Servitude de distance et vue droite en faveur de Coligny/2162 sur une profondeur d'environ 6.0 m. au droit de la façade sud-est du bâtiment. Une servitude de non bâtir grève la presque totalité de la parcelle 2183 mais elle est en faveur de la parcelle 1354 (!).
Servitudes principales en droit:	Voir annexe.
Mentions:	Aucune mention publique.
Charges foncières:	Aucune.
Annotations:	Selon le registre foncier.
Droits de gages immobiliers:	Non recherchés.

Chemin Byron 3C

Descriptif et état des matériaux

Villa

Année construction: Début 20e, agrandissement non daté.
Rénovations importantes: Non significatives. Quelques interventions au niveau des sanitaires et de la cuisine de l'étage.
Indice énergétique: Non soumis. Probablement insatisfaisant.
Etat général: Moyen, présence d'humidité, principalement dans les sanitaires.
Obsolescence: Agrandissement mal intégré à l'ancien bâtiment, organisation des pièces peu fonctionnelle, 2 salles de bains pour 8 chambres, pas de sous-sol, rez semi-enterré.

		Etat
Gros œuvre:	Maçonnerie traditionnelle, fondations en béton, murs en maçonnerie non ou mal isolés.	60%
Couverture:	Ancien bâtiment: toiture à deux pans à la Mansard avec revêtement en cuivre et ardoises. Agrandissement habitable: toiture à faible pente en cuivre. Terrasse du séjour de l'étage 1 sur garage et buanderie. Ferblanterie en cuivre.	60%
Façades (revêtement):	Crépis rustique sur maçonnerie. Encadrements des fenêtres du rez-de-chaussée en roche.	50%
Menuiseries extérieures	En bois avec vitrages isolants. Fermetures par volets en bois ou stores à rouleau en aluminium.	50%
Chauffage et ventilation:	Production de chaleur et eau chaude par chaudière au mazout 41 kW Oertli (1993), bouilleur Cipag d'environ 500 litres. Citerne intérieure de 4'000 litres. Distribution par radiateurs avec ou sans vanne thermostatique. Ventilation naturelle.	40%
Courant fort et faible:	Installation avec distribution standard encastrée. Tableau principal avec disjoncteurs.	60%
Sanitaires:	Rez-de-chaussée: wc-lavabo. Etage 1: 1 salle de bains avec baignoire d'angle et lavabo, 1 wc sans lavabo. Etage 2: 1 salle de bains avec baignoire, lavabo et wc. Appareils de qualité standard.	60%
Cuisine (équipement):	Rez-de-chaussée et étage 1: une cuisine à chaque niveau avec agencement et équipement de base de qualité standard, finition stratifiée, appareils encastrés.	60%
Finitions appartement 1 rez - 1er (partiel)	Appartement rez-1er: Rez de chaussée: - Hall d'entrée et couloir accès au salon: sol en tomettes de terre cuite, murs crépis peint - Séjour et salle à manger: sol en parquet chêne, murs crépis, plafonds peints. Cheminée dans le salon. - Cuisine: sol en carrelages, murs faïences entre meubles et papiers peints, plafond peint. - Wc et réduit entrée: sol en carrelages, murs avec faïences à mi hauteur dans wc, solde en crépis peint (moisissures), plafonds peints. - Buanderie et chaufferie: sols avec chape brute, murs crépis peints (moisissures), plafonds bruts. - Escalier d'accès à l'étage: marches et main courante en bois (belle qualité). 1er étage: - Dégagement: sol en tomettes de terre cuite, murs en paille d'avoine peinte, plafond peint.	60%

Chemin Byron 3C

- Chambres: sols en parquet pitchpin, murs avec paille d'avoine peinte, plafonds peints.
- Sanitaires: sols en carrelages, murs avec faïences sur toute la hauteur, plafonds avec peinture émail.

Finitions appartement 2 1er étage:

étage 1 (partiel) et
étage 2

- Séjour: sol avec parquet, murs en paille d'avoine peinte, plafonds peints.
- Partie cuisine et wc séparé: sol en carrelages, murs avec peinture émail, faïences entre meubles cuisine, plafonds peints.

2ème étage:

- Escalier d'accès avec marches en bois. 60%
- Dégagement et chambres: sols avec parquet chêne, murs en paille d'avoine peinte, plafonds peints.
- Sanitaires: sols en carrelages, murs partiellement en faïences, le solde en peinture (moisissures en raison du manque de ventilation).

soit une altération estimée de : 40%

Aménagements extérieurs

Accès au niveau du rez de chaussée en gravier. Portail métallique hors service.

Terrasse du 1er étage en dalles de ciment.

Jardin principalement avec herbes hautes peu entretenu.

Pourtour de la parcelle avec haies et clôtures.

Chemin Byron 3C

Valeur intrinsèque

Valeur de rendement non retenue

Bâtiment d'origine

Cube SIA 116 estimé (m3):	1 220 m3	
Valeur à neuf du cube SIA 116 estimé:	800.- /m3	
Valeur à neuf:	976 000.-	
Altération bâtiment:	40%	
Valeur intrinsèque bâtiment:		590 000.-

Agrandissement habitable

Cube SIA 116 estimé (m3):	370 m3	
Valeur à neuf du cube SIA 116 estimé:	700.- /m3	
Valeur à neuf:	259 000.-	
Altération bâtiment:	40%	
Valeur intrinsèque bâtiment:		160 000.-

Agrandissement non habitable

Cube SIA 116 estimé (m3):	320 m3	
Valeur à neuf du cube SIA 116 estimé:	450.- /m3	
Valeur à neuf:	144 000.-	
Altération bâtiment:	40%	
Valeur intrinsèque bâtiment:		90 000.-

Valeur intrinsèque totale bâtiment: 840 000.-

Terrain (parcelles 1354, 2163 et 2183)

La valeur des terrains sur le coteau de Cognoy donnant sur le lac est estimée entre 2'800 et 4'500.- fr./m2. Le montant de 3'200.- est retenu en raison de la proximité du quai de Cognoy à 50 mètres et de son trafic automobile. De plus la situation du bien au bas de la colline et la présence de l'arborisation existante réduisent l'étendue de la vue. Par ailleurs, deux servitudes de distance et vue droite empiètent sur la parcelle 2163.

Surface parcelle 1354:	243 m2	
Surface parcelle 2163:	1 481 m2	
Surface parcelle 2183:	502 m2	
Surface totale:	2 226 m2	
Valeur au m2 estimé:	3 200.-	
Valeur parcelles:		7 123 200.-

Terrain (parcelle 1355 chemin privé)

Surface parcelle 1355 (part 4/9):	36 m2	
valeur au m2 estimé:	2 500.-	
valeur parcelle (4/9):		90 000.-

Valeur totale terrain: 90 000.-

Aménagements extérieurs (y compris altération) :

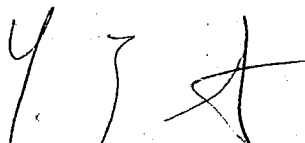
Cour en gravier, terrasse 1er dalles béton lavé, jardin, clôture, portail:	1 983 m2	50.-	100 000.-
--	----------	------	-----------

Valeur intrinsèque 8 150 000.-

Sur la base de la visite effectuée le 3 mai 2022 et des documents transmis, procurés et consultés, l'expert estime que le bien-fonds peut être évalué, dans son état actuel et à la date de l'expertise, à la valeur de CHF :

Valeur vénale : 8 150 000.-

L'expert :



Chemin Byron 3C

Documentation

L'expert se base sur les documents suivants :

Extraits du Registre foncier	13.04.2022
Plans schématiques de niveaux rez-de-chaussée, étage 1 et étage 2	2006

Documentation procurée :

Données immobilières	SITG	Mai 2022
----------------------	------	----------

SITG : Système d'Information du Territoire Genevois

L'expert prend pour référence les documents mentionnés ci-dessus. Ceux-ci sont censés être corrects, complets et intéresser le bien expertisé à la date de la donnée de la mission.

Les informations sur lesquelles peut s'appuyer l'expert et qui sont fournies par des tiers ou par des fonctionnaires des départements de l'Etat, des communes ou plus généralement de tout organisme consulté sont réputées sûres. Elles n'engagent pas la responsabilité de l'expert.

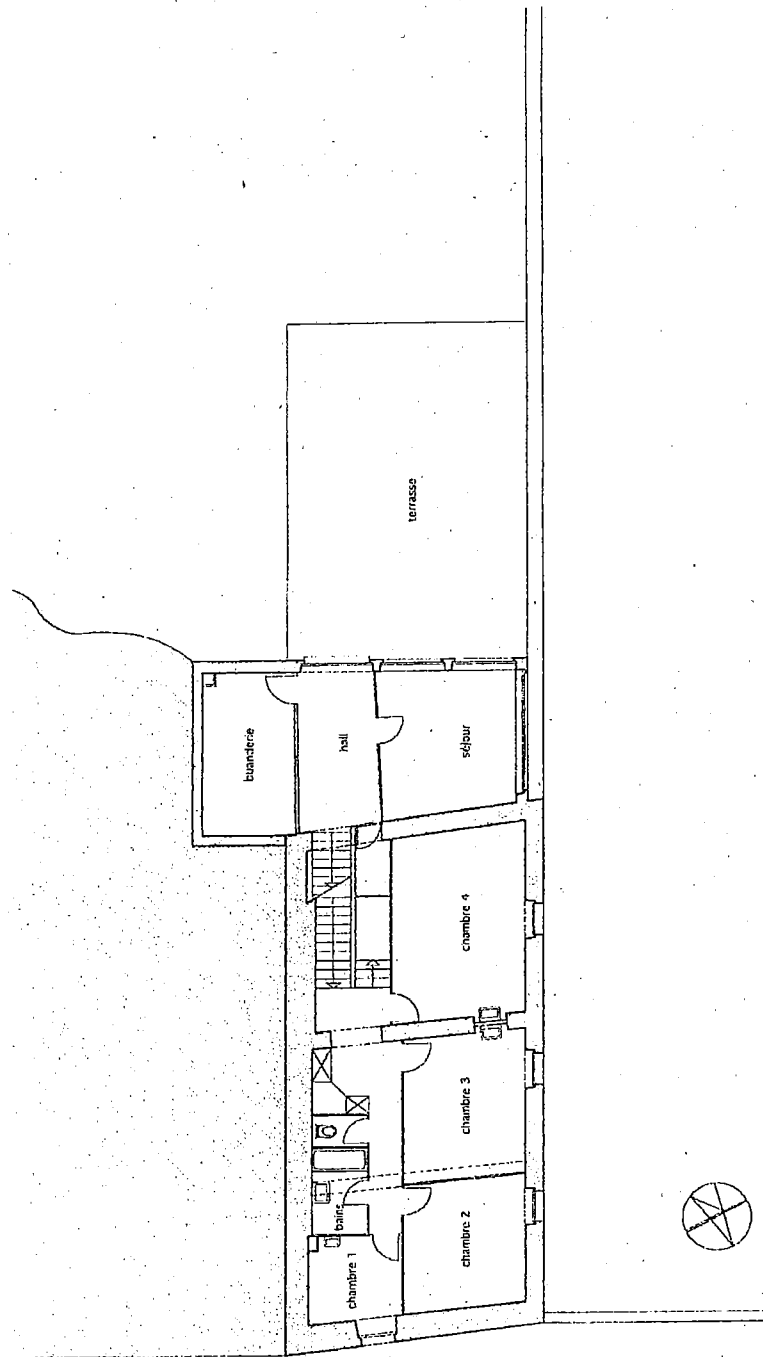
Le mandat ne comprend aucun test de conformité des installations et équipements.

La présence et la qualité des installations invisibles (isolations de toiture, gaines techniques, canalisations, etc.) est relevée, le cas échéant, sur la base des plans ou des informations transmises.

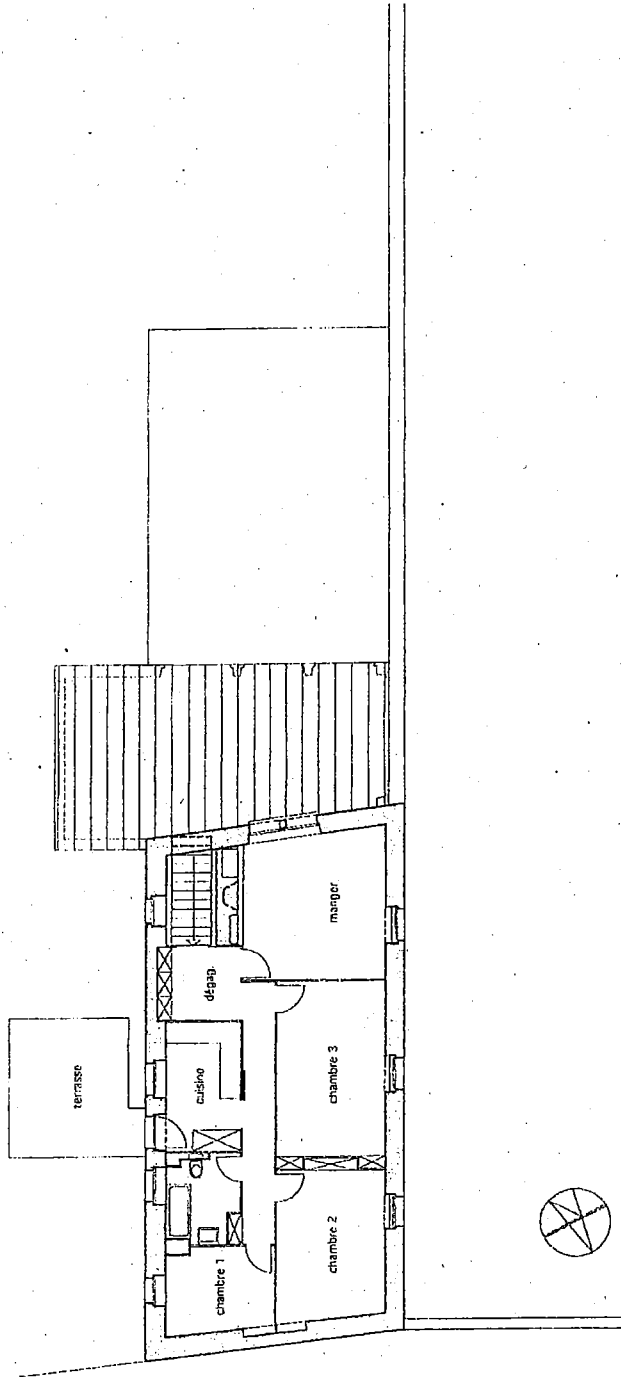
Les substances confinées telle que l'amiante, souvent présente dans des bâtiments antérieurs à 1990, ne présentent de danger qu'en cas de travaux à l'exception de leur présence dans des matériaux perforés.

Les travaux réalisés sont considérés comme conformes à la législation et à la réglementation en vigueur lors de leur mise en œuvre.

Etats locatifs: les documents reçus sont considérés comme conformes, notamment sur le plan législatif et réglementaire.



ANALYSES & DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERES <small>10000 Avenue de la République - 13001 Marseille Cedex 03 Téléphone : 04 91 55 12 34 - Fax : 04 91 55 12 35 Email : info@adim.fr - www.adim.fr</small>		niveau étage 1 Niveau 1/05 Date 15/04/08	
Référence : 05 (sans escalier) Niveau : 05/01	Date : Etat :	Surface : Volume :	Date : Etat :



ANALYSE & DEVELOPPEMENT IMMOBILIER <small>1000, rue de la Montagne, 1012-1013 1050, rue de la Montagne, 1012-1013</small>		niveau étage 2 <small>Échelle: 1/100</small>	
Plans de plans de l'étage 2		Date: 2012	
2, rue de la Montagne, 1012-1013 1050, rue de la Montagne, 1012-1013		Date: 2012	



Extrait du registre foncier

Bien-fonds Cologny / 1354

Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un *** ne jouissent pas de la foi publique.*

Etat descriptif de l'immeuble:

Commune: 6617 Cologny
No immeuble: 1354
E-GRID: CH 34636 58175 74
Immeubles dépendants: B-F Cologny/2163 sur 1/1
B-F Cologny/2183 sur 1/1
Nom local*: Montalègre
Surface*: 243 m2, Mensuration Officielle
Bâtiments*: Habitation à un seul logement, N° B154, 243 m2
Chemin BYRON 3C, 1223 Cologny
Observations*:

Propriété:

Propriété individuelle
SHAWESH Mohamed, 07.07.198620.09.2011, Mode d'acquisition selon registre
foncier

Mentions: (Uniquement mentions publiques selon art. 26, al.1 c de l'ordonnance sur le registre foncier, toutes autres mentions selon registre foncier)

Aucune mention publique

Servitudes:

- | | | |
|------------------|-----|---|
| 01.03.1934 A312 | (D) | (Type C) Passage à pieds et à véhicules ID.2007/000494, 59229
à charge de B-F Cologny/252 |
| 04.06.1942 A868 | (D) | (Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice) ID.2007/000743, 64822
à charge de B-F Cologny/2333 |
| 11.07.1942 A1087 | (D) | (Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2007/000760, 65187
à charge de B-F Cologny/251 |
| 11.03.1952 A327 | (D) | (Type C) Passage à pieds ID.2004/014332, 15024-B
à charge de B-F Cologny/795
à charge de B-F Cologny/1065
à charge de B-F Cologny/1319 |
| 11.03.1952 A327 | (D) | (Type G) Canalisation d'eaux d'Arve ID.2007/000839, 65246
à charge de B-F Cologny/795
à charge de B-F Cologny/1065
à charge de B-F Cologny/1319 |
| 13.07.1955 A1431 | (D) | (Type B) Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/013153, 13820
à charge de B-F Cologny/1294
à charge de B-F Cologny/1305
à charge de B-F Cologny/1306 |
| 13.07.1955 A1431 | (D) | (Type A) Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/013155, 13822
à charge de B-F Cologny/1294
à charge de B-F Cologny/1305 |

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 1354**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.***Servitudes:**

22.12.1977 A2763	(C)	à charge de B-F Cologny/1306 (Type D) Interdiction de toutes émissions bruyantes, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice) ID.2004/013145, 13812 en faveur de B-F Cologny/1528	
22.12.1977 A2763	(D)	(Type C) Passage à chars et à talons ID.2004/013146, 13813 à charge de B-F Cologny/1355	
22.12.1977 A2763	(D)	(Type A) Distance et vue droite ID.2007/000671, 65600 à charge de B-F Cologny/1528	
22.12.1977 A2763	(C)	(Type A) Interdiction de pratiquer aucun jour, ni ouverture dans la façade nord du bât. No B 154 ID.2007/000672, 65601 en faveur de B-F Cologny/1528	
22.12.1977 A2763	(C)	(Type A) Servitude relative au gabarit et à l'interdiction de transformation extérieure du bât. No 154 ID.2007/000674, 65602 en faveur de B-F Cologny/1528	
22.12.1977 A2763	(C)	(Type F) Interdiction d'utilisation et d'aménagement du toit du bât. No B 154 ID.2007/000675, 65603 en faveur de B-F Cologny/1528	
30.07.1982 A1759	(D)	(Type C) Passage à chars et à talons ID.2004/058887, 60462 à charge de B-F Cologny/2163	28.06.2011 2011/6586/0 Extension
30.07.1982 A1759	(D)	(Type F) Stationnement pour véhicules ID.2004/058888, 60463 à charge de B-F Cologny/2163	28.06.2011 2011/6586/0 Extension
30.07.1982 A1759	(D)	(Type C) Passage à talons et pour véhicules ID.2004/058889, 60464 à charge de B-F Cologny/2163	
30.07.1982 A1759	(D)	(Type B) Limitation de la hauteur des plantations ID.2004/058890, 60465 à charge de B-F Cologny/2162	28.06.2011 2011/6586/0 Extension
		à charge de B-F Cologny/2163	28.06.2011 2011/6586/0 Extension
20.01.2006 2006/778/0	(D)	(Type A) Non bâtir ID.2006/003600, 59247 à charge de B-F Cologny/2183 à charge de B-F Cologny/2229 à charge de B-F Cologny/2333	
11.05.2006 2006/4800/0	(D)	(Type A) Implantation de bâtiment ID.2006/010352, 67647 à charge de B-F Cologny/2162	
11.05.2006 2006/4800/0	(D)	(Type A) Toiture ID.2006/010353, 67648 à charge de B-F Cologny/2162	

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Profit des cases libres voir droits de gages immobiliers)

Selon le registre foncier

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 1354**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.***Exercice des droits:** (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier) —

2004/013145 SE - 13812 (Type D), Interdiction de toutes émissions bruyantes, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice)	722/2012 : FS 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone D1 au plan RF annexé au RS
2004/013153 SE - 13820 (Type B), Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Plantations et clôtures 1) La plantation de toute espèce de sapins est interdite; 2) Les haies vives en bordure de chemin auront un mètre vingt centimètres de hauteur au maximum; les treillis ou chabaurys ne peuvent être placés que derrière une haie à l'intérieur de la propriété; 3) Les murs de clôtures et les murs d'espaliers sont interdits; ils ne seront autorisés que par décision du Département des Travaux Publics sur préavis de la Commission d'urbanisme. 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2004/013155 SE - 13822 (Type A), Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Zones d'aménagement : La présente parcelle est réservée à des constructions en rez-de-chaussée, combles habitables. L'inclinaison des toitures sera de 30° environ. Suivant la déclivité du terrain, il pourra être aménagé des pièces d'habitation sous le niveau du rez-de-chaussée. 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2004/014332 SE - 15024-B (Type C), Passage à pieds	Voir plan Voir conditions
2004/058887 SE - 60462 (Type C), Passage à chars et à talons	Rapport de droit B Voir plan Voir conditions
2004/058888 SE - 60463 (Type F), Stationnement pour véhicules	Voir plan Voir conditions
2004/058889 SE - 60464 (Type C), Passage à talons et pour véhicules	Voir plan Voir conditions
2004/058890 SE - 60465 (Type B), Limitation de la hauteur des plantations	Voir conditions
2006/003600 SE - 59247 (Type A), Non bâtir	Voir plan original, symbole A4
2006/010352 SE - 67647 (Type A), Implantation de bâtiment	Assiette : plans originaux d'architecte Nos 1 et 2 annexés à la PJ. Une servitude d'implantation de bâtiment, de cheminée, de superstructure d'ascenseur, ainsi que de gabarit de la construction, dont la hauteur n'excédera pas dix (10) mètres, qui devront être conformes auxdits plans.
2006/010353 SE - 67648 (Type A), Toiture	Assiette : plans originaux d'architecte Nos 1 et 2 annexés à la PJ. Une servitude à destination de toiture plate, de toute construction sur le fonds, avec interdiction d'utilisation à des fins de terrasse, à l'exception du garage, ne pouvant, par ailleurs, excéder la hauteur du bâtiment tel qu'il sera réalisé, sur la base desdits plans.
2007/000494 SE - 59229 (Type C), Passage à	Monsieur David RAMU, pour la sous-parcelle 1400 A, se réserve le droit

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 1354**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un TM ne jouissent pas de la foi publique.***Exercice des droits:** (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

pieds et à véhicules

de passage et de circulation à pied et à véhicules sur la dévestiture formée des sous-parcelles 1400 H et 1166 B, sans être astreint à contribuer à son entretien qui incombera exclusivement aux propriétaires des lots IV, V et VI.

2007/000671 SE - 65600 (Type A), Distance et vue droite

Cette servitude comportera l'interdiction de toute construction dans les limites de cette zone, étant entendu qu'en cas de construction à édifier dans l'avenir sur le FS, la limite de la zone grevée sera considérée comme limite de parcelle pour le calcul des distances et vues droites exigé par la loi sur les constructions.

Ladite servitude ne pourra être modifiée ou radiée sans l'accord du Département des Travaux Publics.

Assiette : zone en pointillé au plan original

2007/000672 SE - 65601 (Type A), Interdiction de pratiquer aucun jour, ni ouverture dans la façade nord du bât. No B 154

Une servitude interdisant de pratiquer aucun jour ni ouverture dans la façade Nord du bâtiment N° B 154 existant actuellement sur le FS sauf une seule fenêtre au niveau du premier étage du bâtiment B 154 et ce, à l'exclusion de tout autre jour existant ou futur. Les jours existant actuellement devront être bouchés à l'exception de celui existant au premier étage, comme dit ci-dessus.

Voir photocopie annexée au RS

2007/000674 SE - 65602 (Type A), Servitude relative au gabarit et à l'interdiction de transformation extérieure du bât. No 154

2007/000675 SE - 65603 (Type F), Interdiction d'utilisation et d'aménagement du toit du bât. No B 154

Voir photocopie annexée au RS

2007/000743 SE - 64822 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice)

Voir photocopies annexées au RS

722/2012 : FS limité au périmètre (de l'anc. parc. 256) figuré par la zone 11 au plan RF annexé au RS

2007/000760 SE - 65187 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)

Voir photocopies annexées au RS

722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS

2007/000839 SE - 65246 (Type G), Canalisation d'eaux d'Arve

Une servitude garantissant au fonds dominant l'amenée des Eaux d'Arve dans la villa des consorts Ramu depuis le chemin de Ruth.

Droits de gages immobiliers:

Selon le registre foncier

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 08 avril 2022:

Aucune

Genève, le 13 avril 2022

Emoluments: 50.-

Pour le Conservateur du registre foncier

SFU

Philippe FLUCK

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 2163**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.***Etat descriptif de l'immeuble:**

Commune: 6617 Cologny
No immeuble: 2163
E-GRID: CH 18186 56389 06
Immeubles dépendants: B-F Cologny/1355 sur 1/3
Nom local*: Montalègre
Surface*: 1'481 m2, Mensuration Officielle
Bâtiments*:
Observations*:

Propriété:

B-F Cologny/1354 sur 1/1 (Fonds dominant)

28.06.2011, Mode d'acquisition selon registre foncier

Mentions: (Uniquement mentions publiques selon art. 26, al.1 c de l'ordonnance sur le registre foncier, toutes autres mentions selon registre foncier)

Aucune mention publique

Servitudes:

- 01.03.1934 A312 (D) (Type C) Passage à pieds et à véhicules ID.2007/000494, 59229
à charge de B-F Cologny/252
- 04.06.1942 A868 (C) (Type A) Non bâti, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/002746, 2191
en faveur de B-F Cologny/2333
- 04.06.1942 A868 (D) (Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice) ID.2007/000743, 64822
à charge de B-F Cologny/2333
- 11.07.1942 A1087 (D) (Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2007/000760, 65187
à charge de B-F Cologny/251
- 11.03.1952 A327 (D) (Type C) Passage à pieds ID.2004/014332, 15024-B
à charge de B-F Cologny/795
à charge de B-F Cologny/1065
à charge de B-F Cologny/1319
- 11.03.1952 A327 (D) (Type G) Canalisation d'eaux d'Arve ID.2007/000839, 65246
à charge de B-F Cologny/795
à charge de B-F Cologny/1065
à charge de B-F Cologny/1319
- 13.07.1955 A1431 (D) (Type B) Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/013153, 13820
à charge de B-F Cologny/1294
à charge de B-F Cologny/1305
à charge de B-F Cologny/1306
- 13.07.1955 A1431 (D) (Type A) Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/013155, 13822
à charge de B-F Cologny/1294
à charge de B-F Cologny/1305

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 2163**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un *** ne jouissent pas de la foi publique.***Servitudes:**

22.12.1977 A2763	(D)	à charge de B-F Cologny/1306 (Type C) Passage à chars et à talons ID.2004/013146, 13813	
23.05.1980 D145	(C)	à charge de B-F Cologny/1355 (Type A) Vue droite panoramique ID.2004/058885, 60460 en faveur de B-F Cologny/1528	
23.05.1980 D145	(D)	(Type A) Vue droite panoramique ID.2004/058886, 60461 à charge de B-F Cologny/1528	
30.07.1982 A1759	(C)	(Type C) Passage à chars et à talons ID.2004/058887, 60462 en faveur de B-F Cologny/1354	28.06.2011 2011/6586/0 Extension
30.07.1982 A1759	(C)	(Type F) Stationnement pour véhicules ID.2004/058888, 60463 en faveur de B-F Cologny/1354	28.06.2011 2011/6586/0 Extension
30.07.1982 A1759	(C)	(Type C) Passage à talons et pour véhicules ID.2004/058889, 60464 en faveur de B-F Cologny/1354	
30.07.1982 A1759	(C)	(Type B) Limitation de la hauteur des plantations ID.2004/058890, 60465 en faveur de B-F Cologny/1354	28.06.2011 2011/6586/0 Extension
06.11.2001 9255	(C)	(Type A) Distance et vue droite ID.2004/051215, 51718 en faveur de B-F Cologny/251	
06.01.2004 63	(C)	(Type A) Distance et vue droite ID.2004/058967, 60634 en faveur de B-F Cologny/2162	
06.01.2004 63	(C)	(Type A) Empiètement (clous d'ancrage en sous-sol) ID.2004/058968, 60635 en faveur de B-F Cologny/2162	
06.01.2004 63	(C)	(Type G) Canalisations multiples ID.2004/058969, 60636 en faveur de B-F Cologny/2162	
11.05.2006 2006/4800/0	(D)	(Type A) Implantation de bâtiment ID.2006/010352, 67647 à charge de B-F Cologny/2162	
11.05.2006 2006/4800/0	(D)	(Type A) Toiture ID.2006/010353, 67648 à charge de B-F Cologny/2162	
11.05.2006 2006/4800/0	(C)	(Type A) Vue ID.2006/010356, 67649 en faveur de B-F Cologny/2162	

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Profit des cases libres voir droits de gages immobiliers)

Selon le registre foncier

Exercice des droits: (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

2004/002746 SE - 2191 (Type A), Non bâtir, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)

Cette servitude ne pourra pas être modifiée ni radiée sans le consentement du Département des Travaux Publics.

Assiette: zone pointillée au plan RF annexé au RS 722/2012 : FD limité au périmètre (de l'anc. parc. 256) figuré par la zone

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 2163**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un ** ne jouissent pas de la foi publique.***Exercice des droits:** (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

L3 au plan RF annexé au RS

2004/013153 SE - 13820 (Type B), Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)

Plantations et clôtures

- 1) La plantation de toute espèce de sapins est interdite;
- 2) Les haies vives en bordure de chemin auront un mètre vingt centimètres de hauteur au maximum; les treillis ou chabaurys ne peuvent être placés que derrière une haie à l'intérieur de la propriété;
- 3) Les murs de clôtures et les murs d'espaliers sont interdits; ils ne seront autorisés que par décision du Département des Travaux Publics sur préavis de la Commission d'urbanisme.

722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS

2004/013155 SE - 13822 (Type A), Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)

Zones d'aménagement :

La présente parcelle est réservée à des constructions en rez-de-chaussée, combles habitables.

L'inclinaison des toitures sera de 30° environ.

Suivant la déclivité du terrain, il pourra être aménagé des pièces d'habitation sous le niveau du rez-de-chaussée.

722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS

2004/014332 SE - 15024-B (Type C), Passage à pieds

Voir plan

Voir conditions

2004/051215 SE - 51718 (Type A), Distance et vue droite

Rapport de droit B

Voir plan

2004/058885 SE - 60460 (Type A), Vue droite panoramique

Voir conditions

Voir plan

2004/058886 SE - 60461 (Type A), Vue droite panoramique

Voir conditions

Voir plan

2004/058887 SE - 60462 (Type C), Passage à chars et à talons

Voir conditions

Voir plan

2004/058888 SE - 60463 (Type F), Stationnement pour véhicules

Voir conditions

Voir plan

2004/058889 SE - 60464 (Type C), Passage à talons et pour véhicules

Voir conditions

Voir plan

2004/058890 SE - 60465 (Type B), Limitation de la hauteur des plantations

Voir conditions

Voir conditions

2004/058967 SE - 60634 (Type A), Distance et vue droite

Assiette : plan original d'architecte N°1 annexé à Pj 4800/2006.

Cette servitude comporte l'interdiction de toute construction, dans limites de la zone grevée, étant entendu qu'en cas de construction à édifier dans l'avenir sur le FS, la limite de la zone grevée doit être considérée comme limite de parcelle pour le calcul des distances et vues droites exigées par la Loi sur les constructions et installations diverses.

4800 du 11.05.2006 : modifications d'assiette et de conditions:

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Coligny / 2163**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.***Exercice des droits:** (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

... afin de permettre la construction d'un mur de soutènement, et s'exercera désormais, conformément au plan susvisé.

2004/058968 SE - 60635 (Type A), Empiètement (clous d'ancrage en sous-sol)	Voir plan
2004/058969 SE - 60636 (Type G), Canalisations multiples	Voir conditions Voir plan
2006/010352 SE - 67647 (Type A), Implantation de bâtiment	Voir conditions Assiette : plans originaux d'architecte Nos 1 et 2 annexés à la P.J. Une servitude d'implantation de bâtiment, de cheminée, de superstructure d'ascenseur, ainsi que de gabarit de la construction, dont la hauteur n'excédera pas dix (10) mètres, qui devront être conformes auxdits plans.
2006/010353 SE - 67648 (Type A), Toiture	Assiette : plans originaux d'architecte Nos 1 et 2 annexés à la P.J. Une servitude à destination de toiture plate, de toute construction sur le fonds, avec interdiction d'utilisation à des fins de terrasse, à l'exception du garage, ne pouvant, par ailleurs, excéder la hauteur du bâtiment tel qu'il sera réalisé, sur la base desdits plans.
2006/010356 SE - 67649 (Type A), Vue	Assiette : photocopie du plan original d'architecte No 1, trame hachurée, annexée à la P.J. Une servitude de vue en continuité de la limite supérieure de la parcelle 2162 dont le but est de préserver la vue existante du FD (parcelle 2162), sur le jet d'eau, et faisant obligation au FS (parcelle 2163) d'élaguer, régulièrement, à ses frais, les plantations pouvant l'obstruer et ce, à compter du premier janvier deux mille sept.
2007/000494 SE - 59229 (Type C), Passage à pieds et à véhicules	Monsieur David RAMU, pour la sous-parcelle 1400 A, se réserve le droit de passage et de circulation à pied et à véhicules sur la dévestiture formée des sous-parcelles 1400 H et 1166 B, sans être astreint à contribuer à son entretien qui incombera exclusivement aux propriétaires des lots IV, V et VI.
2007/000743 SE - 64822 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice)	Voir photocopies annexées au RS 722/2012 : FS limité au périmètre (de l'anc. parc. 256) figuré par la zone I1 au plan RF annexé au RS
2007/000760 SE - 65187 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Voir photocopies annexées au RS 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2007/000839 SE - 65246 (Type G), Canalisation d'eaux d'Arve	Une servitude garantissant au fonds dominant l'amenée des Eaux d'Arve dans la villa des consorts Ramu depuis le chemin de Ruth.

Droits de gages immobiliers:

Selon le registre foncier



Extrait du registre foncier

Bien-fonds Cologny / 2163

Tenue du registre foncier: **fédérale**

Attention: les indications marquées d'un '' ne jouissent pas de la foi publique.*

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 08 avril 2022: Aucune

Genève, le 13 avril 2022

Emoluments: 50.-

Pour le Conservateur du registre foncier
SFV

Philippe FLUCK

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 2183**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.***Etat descriptif de l'immeuble:**

Commune: 6617 Cologny
No immeuble: 2183
E-GRID: CH 93658 26389 75
Immeubles dépendants: B-F Cologny/1355 sur 1/9
Nom local*: Montalègre
Surface*: 502 m2, Mensuration Officielle
Bâtiments*:
Observations*: Provient de : 1353 B (778 du 20.01.2006)

Propriété:

B-F Cologny/1354 sur 1/1 (Fonds dominant)

28.06.2011, Mode d'acquisition selon registre foncier

Mentions: (Uniquement mentions publiques selon art. 26, al.1 c de l'ordonnance sur le registre foncier, toutes autres mentions selon registre foncier)

Aucune mention publique

Servitudes:

- 01.03.1934 A312 (D) **(Type C) Passage à pieds et à véhicules** ID.2007/000494, 59229
à charge de B-F Cologny/252
- 04.06.1942 A868 (C) **(Type A) Non bâti, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)** ID.2004/002746, 2191
en faveur de B-F Cologny/2333
- 04.06.1942 A868 (D) **(Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice)** ID.2007/000743, 64822
à charge de B-F Cologny/2333
- 11.07.1942 A1087 (D) **(Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)** ID.2007/000760, 65187
à charge de B-F Cologny/251
- 11.03.1952 A327 (D) **(Type C) Passage à pieds** ID.2004/014332, 15024-B
à charge de B-F Cologny/795
à charge de B-F Cologny/1065
à charge de B-F Cologny/1319
- 11.03.1952 A327 (D) **(Type G) Canalisation d'eaux d'Arve** ID.2007/000839, 65246
à charge de B-F Cologny/795
à charge de B-F Cologny/1065
à charge de B-F Cologny/1319
- 13.07.1955 A1431 (D) **(Type B) Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)** ID.2004/013153, 13820
à charge de B-F Cologny/1294
à charge de B-F Cologny/1305
à charge de B-F Cologny/1306
- 13.07.1955 A1431 (D) **(Type A) Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)** ID.2004/013155, 13822

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 2183**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un ** ne jouissent pas de la foi publique.***Servitudes:**

		à charge de B-F Cologny/1294
		à charge de B-F Cologny/1305
		à charge de B-F Cologny/1306
22.12.1977 A2763	(C)	(Type D) Interdiction de toutes émissions bruyantes, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice) ID.2004/013145, 13812 en faveur de B-F Cologny/1528
22.12.1977 A2763	(D)	(Type C) Passage à chars et à talons ID.2004/013146, 13813 à charge de B-F Cologny/1355
20.10.1988 A2541	(D)	(Type C) Passage pour piétons ID.2004/013156, 13824 à charge de B-F Cologny/1597
20.03.1989 2150	(C)	(Type G) Canalisation (électricité) ID.2004/013616, 14281 en faveur de SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE, entreprise de droit public, GENEVE
20.01.2006 2006/778/0	(C)	(Type C) Passage à pied et à véhicules ID.2006/003599, 59246 en faveur de B-F Cologny/2229
20.01.2006 2006/778/0	(C)	(Type A) Non bâtir ID.2006/003600, 59247 en faveur de B-F Cologny/1354

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Profit des cases libres voir droits de gages immobiliers)

Selon le registre foncier

Exercice des droits: (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

2004/002746 SE - 2191 (Type A), Non bâtir, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Cette servitude ne pourra pas être modifiée ni radiée sans le consentement du Département des Travaux Publics. Assiette: zone pointillée au plan RF annexé au RS 722/2012 : FD limité au périmètre (de l'anc. parc. 256) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2004/013145 SE - 13812 (Type D), Interdiction de toutes émissions bruyantes, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice)	722/2012 : FS 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone D1 au plan RF annexé au RS
2004/013153 SE - 13820 (Type B), Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Plantations et clôtures 1) La plantation de toute espèce de sapins est interdite; 2) Les haies vives en bordure de chemin auront un mètre vingt centimètres de hauteur au maximum; les treillis ou chabaurys ne peuvent être placés que derrière une haie à l'intérieur de la propriété; 3) Les murs de clôtures et les murs d'espaliers sont interdits; ils ne seront autorisés que par décision du Département des Travaux Publics sur préavis de la Commission d'urbanisme. 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2004/013155 SE - 13822 (Type A), Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Zones d'aménagement : La présente parcelle est réservée à des constructions en rez-de-chaussée, combles habitables. L'inclinaison des toitures sera de 30° environ.

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 2183**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un *** ne jouissent pas de la foi publique.***Exercice des droits:** (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

	Suivant la déclivité du terrain, il pourra être aménagé des pièces d'habitation sous le niveau du rez-de-chaussée. 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2004/013156 SE - 13824 (Type C), Passage pour piétons	Voir plan Voir conditions
2004/013616 SE - 14281 (Type G), Canalisation (électricité)	Voir plan Voir conditions
2004/014332 SE - 15024-B (Type C), Passage à pieds	Voir plan Voir conditions
2006/003599 SE - 59246 (Type C), Passage à pied et à véhicules	Rapport de droit B Voir photocopie annexée au RS. Voir plan original, symbolé C2.
2006/003600 SE - 59247 (Type A), Non bâtir	Voir plan original, symbole A4
2007/000494 SE - 59229 (Type C), Passage à pieds et à véhicules	Monsieur David RAMU, pour la sous-parcelle 1400 A, se réserve le droit de passage et de circulation à pied et à véhicules sur la dévestiture formée des sous-parcelles 1400 H et 1166 B, sans être astreint à contribuer à son entretien qui incombera exclusivement aux propriétaires des lots IV, V et VI.
2007/000743 SE - 64822 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice)	Voir photocopies annexées au RS 722/2012 : FS limité au périmètre (de l'anc. parc. 256) figuré par la zone I1 au plan RF annexé au RS
2007/000760 SE - 65187 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Voir photocopies annexées au RS 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2007/000839 SE - 65246 (Type G), Canalisation d'eaux d'Arve	Une servitude garantissant au fonds dominant l'amenée des Eaux d'Arve dans la villa des consorts Ramu depuis le chemin de Ruth.

Droits de gages immobiliers:

Selon le registre foncier

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 08 avril 2022: Aucune

Genève, le 13 avril 2022

Emoluments: 50.-

Pour le Conservateur du registre foncier

SFU

Philippe FLUCK



Extrait du registre foncier

Bien-fonds Cologny / 1355

Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.*

Etat descriptif de l'immeuble:

Commune: 6617 Cologny
No immeuble: 1355
E-GRID: CH 33658 16375 11
Immeubles dépendants:
Nom local*: Montalègre
Surface*: 81 m2, Mensuration Officielle
Bâtiments*:
Observations*:

Propriété:

B-F Cologny/1528 sur 1/3 (Fonds dominant)	22.10.1977, Mode d'acquisition selon registre foncier
B-F Cologny/2163 sur 1/3 (Fonds dominant)	22.10.1977, Mode d'acquisition selon registre foncier
B-F Cologny/2183 sur 1/9 (Fonds dominant)	22.10.1977, Mode d'acquisition selon registre foncier 20.01.2006, Mode d'acquisition selon registre foncier
B-F Cologny/2229 sur 1/9 (Fonds dominant)	22.10.1977, Mode d'acquisition selon registre foncier 02.11.2007, Mode d'acquisition selon registre foncier
B-F Cologny/2333 sur 1/9 (Fonds dominant)	22.10.1977, Mode d'acquisition selon registre foncier 24.01.2012, Mode d'acquisition selon registre foncier

Mentions: (Uniquement mentions publiques selon art. 26, al.1 c de l'ordonnance sur le registre foncier, toutes autres mentions selon registre foncier)

Aucune mention publique

Servitudes:

01.03.1934 A312	(D) (Type C) Passage à pieds et à véhicules ID.2007/000494, 59229 à charge de B-F Cologny/252
04.06.1942 A868	(C) (Type A) Non bâti, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/002746, 2191 en faveur de B-F Cologny/2333
04.06.1942 A868	(D) (Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice) ID.2007/000743, 64822 à charge de B-F Cologny/2333
11.07.1942 A1087	(D) (Type I) Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2007/000760, 65187 à charge de B-F Cologny/251
23.09.1942 D64	(C) (Type C) Passage ID.2007/001330, 66186

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 1355**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un TM ne jouissent pas de la foi publique.***Servitudes:**

- | | | |
|------------------|-----|--|
| 11.03.1952 A327 | (D) | en faveur de B-F Cologny/251
(Type C) Passage à pieds ID.2004/014332, 15024-B
à charge de B-F Cologny/795
à charge de B-F Cologny/1065
à charge de B-F Cologny/1319 |
| 13.07.1955 A1431 | (D) | (Type B) Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/013153, 13820
à charge de B-F Cologny/1294
à charge de B-F Cologny/1305
à charge de B-F Cologny/1306 |
| 13.07.1955 A1431 | (D) | (Type A) Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) ID.2004/013155, 13822
à charge de B-F Cologny/1294
à charge de B-F Cologny/1305
à charge de B-F Cologny/1306 |
| 22.12.1977 A2763 | (C) | (Type C) Passage à chars et à talons ID.2004/013146, 13813
en faveur de B-F Cologny/1354
en faveur de B-F Cologny/1528
en faveur de B-F Cologny/2163
en faveur de B-F Cologny/2183
en faveur de B-F Cologny/2229 |

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Profit des cases libres voir droits de gages immobiliers)

Selon le registre foncier

Exercice des droits: (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

- | | |
|---|--|
| 2004/002746 SE - 2191 (Type A), Non bâtir, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) | Cette servitude ne pourra pas être modifiée ni radiée sans le consentement du Département des Travaux Publics.
Assiette: zone pointillée au plan RF annexé au RS
722/2012 : FD limité au périmètre (de l'anc. parc. 256) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS |
| 2004/013153 SE - 13820 (Type B), Plantations et clôtures, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) | Plantations et clôtures
1) La plantation de toute espèce de sapins est interdite;
2) Les haies vives en bordure de chemin auront un mètre vingt centimètres de hauteur au maximum; les treillis ou chabaurys ne peuvent être placés que derrière une haie à l'intérieur de la propriété;
3) Les murs de clôtures et les murs d'espaliers sont interdits; ils ne seront autorisés que par décision du Département des Travaux Publics sur préavis de la Commission d'urbanisme.
722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS |
| 2004/013155 SE - 13822 (Type A), Restriction des constructions, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice) | Zones d'aménagement :
La présente parcelle est réservée à des constructions en rez-de-chaussée, combles habitables.
L'inclinaison des toitures sera de 30° environ. |

**Extrait du registre foncier****Bien-fonds Cologny / 1355**Tenue du registre foncier: **fédérale***Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.***Exercice des droits:** (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

	Suivant la déclivité du terrain, il pourra être aménagé des pièces d'habitation sous le niveau du rez-de-chaussée. 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2004/014332 SE - 15024-B (Type C), Passage à pieds	Voir plan Voir conditions
2007/000494 SE - 59229 (Type C), Passage à pieds et à véhicules	Rapport de droit B Monsieur David RAMU, pour la sous-parcelle 1400 A, se réserve le droit de passage et de circulation à pied et à véhicules sur la dévestiture formée des sous-parcelles 1400 H et 1166 B, sans être astreint à contribuer à son entretien qui incombera exclusivement aux propriétaires des lots IV, V et VI.
2007/000743 SE - 64822 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FS (voir rubrique exercice)	Voir photocopies annexées au RS 722/2012 : FS limité au périmètre (de l'anc. parc. 256) figuré par la zone H1 au plan RF annexé au RS
2007/000760 SE - 65187 (Type I), Règlement de quartier, limitation d'assiette FD (voir rubrique exercice)	Voir photocopies annexées au RS 722/2012 : FD 2333 limité au périmètre (de l'anc. parc. 2230) figuré par la zone L3 au plan RF annexé au RS
2007/001330 SE - 66186 (Type C), Passage	Voir photocopies annexées au RS Assiette : teinte verte au plan original

Droits de gages immobiliers:

Selon le registre foncier

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 08 avril 2022: Aucune

Genève, le 13 avril 2022

Emoluments: 50.-Pour le Conservateur du registre foncier
SFU

Philippe FLUCK